

MARE DE LA CRISE A TOUS LES NIVEAUX !

Depuis bien avant la crise COVID, le malaise des postier(e)s était grandissant.

Cette crise sanitaire est venue accentuer le mal être et les difficultés à tous les niveaux dans nos services.

En 1^{er} lieu à cause du manque d'effectifs !

Que fait notre entreprise face à cela ? Elle accélère ses réorganisations destructrices **ne tenant même pas compte des difficultés liées cette la pandémie à laquelle nous sommes exposés depuis le début.**

Nous sommes sans cesse dans l'inquiétude pour nos emplois, pour nous organiser et adapter nos vies privées et professionnelles en fonctions des mesures préventives qui arrivent au fur et à mesure (confinement, couvre-feux, fermetures d'écoles/crèches...)

L'épuisement est à la fois physique et moral. Pendant ce temps La Poste continue à faire des bénéfices (525 millions d'€ au 1^{er} semestre 2021) et des économies à tous les niveaux. Bien sur les tarifs augmentent (au 1^{er} Janvier 2022 : +11,7% pour le timbre rouge seulement).

Le service public rendu aux usagers se dégrade de jour en jour !

Aura-t-on enfin droit à notre part du gâteau ?


- Prime d'intéressement : **supprimée !** (merci aux OS signataires)
- Augmentation des salaires en 2021 : **+0,2%**
- Chèque cadeaux de Noël : **0€**



- Prime COVID de 1000€ : **on attend toujours !**
 - Mépris : **100%**
 - Don au Rotary-Club sur le budget QVT2020 : **1000€**
 - Prime de quelques miettes : c'est en cours

Le 31 Aout 2021, unissons nous ! Réclamons notre dû !

RDV au siège de l'ARS au 02 Bis Avenue Georges BRASSENS 97490 Sainte Clotilde à 9h00 !



« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu... »

BERTHOLD BRECHT

LA FAPT-CGTR invite chaque postier(e)s à s'unir dans la lutte afin d'obtenir pour toutes et tous :

- Attribution pour tous de la prime COVID de 1000^e préconisée depuis 2020 par le gouvernement.
- Embauche en CDI dans tous les services afin de permettre d'effectuer nos missions de services public dans les meilleures conditions.
- Fin des réorganisations.
- Prise en comptes des taches supplémentaires liées à la pandémie dans le temps de travail.
- Arrêt des transformations des bureaux de Postes, réductions d'horaires, fermetures inopinées ou définitives.
- Arrêt des fermetures et externalisation des services.
- Un accord **d'emploi local**.
- Arrêt de toutes pression managériales/commerciales.
- Une reconnaissance de maladie professionnelle du SARS-CoV-2 pour tous,

Le 31 AOUT 2021

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE !

RDV au siège de l'ARS au 02 Bis Avenue Georges BRASSENS 97490 Sainte Clotilde à 9h00

Fédération des salariés du secteur des **Activités Postales** et de **Télécommunications CGTR**

6 BIS RUE DU LIMOUSIN 97490 SAINTE CLOTILDE

Tél : 0262 29 18 56 Fax : 0262 29 38 17 Email : fapt-cgtr@orange.fr

 FAPT CGTR